Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 035-213502057-20251127-2025_78-DE

Département Ille-Et-Vilaine
Commune de Noyal Sous Bazouges

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/11/2025

Date de la convocation
21/11/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	8

Vote
A l'unanimité
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 27/11/2025

L'an 2025, le 26 Novembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Noyal Sous Bazouges dûment convoqué s'est réuni en session publique ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MALLET Bertrand, Maire.

Présents : M. MALLET Bertrand, Maire,
Mmes : BOBON Christelle, MAGAUD PERNOT Roxanne, SAVINEL Fanny
MM : EON Jean-Yves, MARIAU Noël, STAINES Christopher, THÉBAULT Fabrice

Excusé : LAUNAY David

Absents : MARCHAL Gilles et VAUGEOIS Dominique

Secrétaire de séance : THÉBAULT Fabrice

2025/78 – Demande de subvention et convention de mise à disposition d'un point d'eau incendie privé pour la défense incendie publique

En date du 7 novembre 2025, Monsieur Daniel BAZILLE sollicite une subvention pour la mise à disposition d'un point d'eau incendie privé pour la défense d'incendie publique. Cette réserve de 120m^3 sera installée proche de son exploitation agricole située à la Symberthière à Noyal-sous-Bazouges.

Monsieur le Maire rappelle qu'un soutien financier de 500€ est prévu par la délibération n°2024/39 du 03/06/2024 selon les conditions suivantes :

→ Réserve minimum de 120m^3
→ Accès aux véhicules de secours depuis la voirie communale

Il présente le projet de convention engagent le propriétaire à mettre à disposition de la commune le point d'eau incendie. Il sera également précisé que le 1er remplissage de la réserve sera à la charge du demandeur, Monsieur BAZILLE Daniel, cependant la remise en eau après utilisation sera supportée par l'assureur du sinistré.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** de verser une subvention de 500€ à Monsieur Daniel BAZILLE pour la mise à disposition d'un point d'eau incendie privé à la Symberthière,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder au versement de cette subvention après présentation d'une attestation d'installation de la réserve d'eau,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer la convention présentée.

Secrétaire de séance :
Fabrice THÉBAULT

Pour copie conforme :
Le Maire, Bertrand MALLET